



**Ville des HERBIERS  
(16 600 h)  
-  
VENDEE 85**

### Pourquoi venir travailler aux Herbiers en Vendée ?

Premier département touristique de la façade Atlantique avec ses 140 km de plages de sable fin, la Vendée est un département où il fait bon vivre. Dans le Bocage vendéen, le Pays des Herbiers est réputé pour être un des territoires les plus dynamiques de France, avec seulement 4,1% de chômage, grâce notamment à un tissu économique extrêmement riche, mêlant grands groupes internationaux et PME innovantes.

Ville à taille humaine de 16 600 habitants, située à 10 minutes du Parc du Puy du Fou, à une heure seulement de la côte Atlantique, les Herbiers est une « ville à la campagne » où le cadre de vie est agréable.

La ville des Herbiers, c'est aussi 285 agents au service de la population.

*Dans le cadre d'un départ à la retraite, la ville recrute :*

## **1 ELECTRICIEN (H/F)**

Emploi destiné au cadre d'emploi des adjoints techniques

### DEFINITION DU POSTE :

**Au sein du service Energie, composé d'un responsable et de 8 agents répartis en 3 équipes (électricité, plomberie-chauffage, maintenance des équipements sportifs et scolaires), vous serez chargé des missions suivantes :**

### CHANTIERS :

Le service maintenance est composé d'une vingtaine de professionnels regroupant tous les métiers du bâtiment, en collaboration avec toutes les équipes, vous serez amené à mettre en valeur le patrimoine de la ville. La collectivité a une réelle volonté de continuer à réaliser ses propres chantiers. Pour réaliser correctement ces missions, vous serez doté d'un atelier neuf et de l'outillage adapté.

A titre d'exemple, ces 3 dernières années, la Ville a réalisé en autonomie complète :

- l'aménagement intérieur du Centre Technique Municipal et Intercommunal (5000 m<sup>2</sup>),
- la rénovation d'une ancienne mairie,
- la rénovation complète de divers logements sociaux,
- la modernisation de ses salles de sports,
- la réhabilitation d'une maison de santé, ...

### MISSIONS :

- Assurer l'entretien et le bon fonctionnement des installations électriques des bâtiments communaux et divers équipements de la ville
- Réaliser des chantiers de rénovation, de mises aux normes ou d'adaptation des installations électriques des bâtiments communaux, notamment extension ou modernisation de réseaux électriques
- Exécuter les opérations de maintenance préventive et curative sur les installations,

.../...

- Prendre en charge des chantiers en total autonomie (définir les besoins, établir les métrés, préparer et suivre les commandes, réaliser les branchements depuis les TGBT, exécuter des tirages de câbles, poser et mettre en service les équipements)
- Exécution des travaux de courant faible : téléphonie, informatique, interphonie, GTC
- Effectuer la levée des réserves et diverses prescriptions suite aux contrôles périodiques réglementaires, renseigner les registres de sécurité
- Peut participer aux astreintes techniques (4-5 sem/an)

#### **COMPÉTENCES REQUISES :**

- Autonome, rigoureux, méthodique, polyvalent, réactif, ponctuel, discret
- Connaissance de la NFC 15100
- Maîtrise des règles de sécurité relatives à la mise en place d'un chantier
- Bon relationnel, esprit d'équipe, discret
- Avoir un sens aigu du service public et des qualités relationnelles

#### **PROFIL RECHERCHÉ :**

- CAP-BEP ou BAC PRO électricien exigé, expérience souhaitée
- Permis B indispensable
- Habilitation électrique
- Aptitude physique permettant l'exécution de l'intégralité des missions du poste
- Apte à la conduite de camion nacelle et télescopique

#### **AVANTAGES DU POSTE :**

- Emploi permanent, à temps complet de la fonction publique territoriale, sur le cadre d'emploi des Adjoints Techniques territoriaux
- Rythme de travail : 1 sem : 32h et 1 sem = 40h
- 28,5 jours de congés (congés annuels + Rtt)
- Horaires : 8h-12h // 13h30-17h30
- Recrutement statutaire par mutation, détachement, lauréat de concours, ou à défaut, contractuel
- Rémunération statutaire + prime mensuelle (IFSE) + deux primes annuelles
- Avantages sociaux : CNAS, FDAS, COS, participation de la ville à la protection sociale et prévoyance

#### **► RENSEIGNEMENTS :**

- **Sur le poste :** Christophe NOYER – Chef du service Maintenance bâtiments : 02 51 91 29 81
- **Sur le recrutement et le statut :** Valérie LORIEAU – DRH : 02 51 91 29 75

#### **► POSTULER :**

**poste à pourvoir dès que possible**

**Merci de déposer votre candidature + C.V détaillé avant le 05 janvier 2022, à :**

Madame le Maire – Hôtel de Ville - Service Ressources Humaines –  
6, Rue du Tourniquet – C. S 40 209 – 85 502 Les HERBIERS cedex  
ou par **courriel** à : [recrutement@lesherbiers.fr](mailto:recrutement@lesherbiers.fr)